

CONVOCAATION DU 31 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal se réunira jeudi 5 novembre à 20 heures en session ordinaire à la mairie.

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal du 8 octobre 2020 ;
- Délibération dossier SAS Oudon Biogaz. Rencontre avec des représentants d'un groupe de riverains d'Athée impacté par ce projet ;
- Carte communale ou PLUI réponse avant le 31/12/2020 ;
- Chemin « Les Dumetières » ;
- Projets 2021 suite rendez-vous Mme Tily et Mme Mazeau ;
- Local poubelle M. Bourgeolais, étanchéité bas de mur ;
- Point agent communal M.BELLOIN Aurélien ;
- Salle de l'Oudon CIAS CCPC animation motricité petite enfance ;
- Illuminations de Noël ;
- Bulletin municipal, vœux du Maire ;
- Devis divers : LDA53 (vestiaire foot), logiciel BERGER LEVRAULT, PERRINEL entretien chaudière salle de l'Oudon, LESIEUR matériel pour désherbage ;
- Questions diverses & imprévues.

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 5 novembre à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni.

Etaient Présents : Mme MARTIN-FERRÉ – M.GIRAUD – M. PAILLARD –Mme GAUTIER-
– Mme CHAMPION – Mme JULLIOT – Mme PIAU - Mme PESCHE – M. LAMY- M.
DESMONTILS

Etaient Excusés :

Etaient Non excusés :

Secrétaire : Mme GAUTIER

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2020

Madame le Maire demande si des observations sont à apporter au compte rendu de la séance du 08 octobre. Suite à une réponse négative, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION DOSSIER SAS OUDON BIOGAZ. RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS D'UN GROUPE DE RIVERAINS D'ATHEE IMPACTE PAR CE PROJET

Délibération n°20201105_01

Interrogation sur le projet d'une construction de fosse géomembrane liquide non couverte au lieudit « Le Bois Gautier » à Athée.

Une délibération défavorable a été prise pour les raisons suivantes :

- Voirie non adaptée au projet.
- Aucun habitant de la commune n'est concerné par ce projet.
- Défaut sur le plan.
- Inquiétude des riverains.

CARTE COMMUNALE OU PLUI REPONSE AVANT LE 31/12/2020

Délibération n°20201105_02

Après délibération, le conseil municipal opte pour la révision de la carte communale.

CHEMIN « LES DUMETIERES »

Délibération n°20201105_03.

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu entre les riverains du chemin de la Dumetière la communauté de commune et la commune.

Après délibération, le conseil municipal, décide :

- De régulariser le chemin pour que celui-ci devienne communal, les frais de notaire seront à la charge de la commune.
 - De prendre 1/3 des 50 % restant du montant, pour remettre le chemin en état et les 2/3 restants seront répartis pour les 2 riverains.
-

PROJETS 2021 SUITE RENDEZ-VOUS MME TILY ET MME MAZEAU

Le délai étant trop court, les demandes de projets sont reportées à début 2021 pour des travaux qui auront lieu en 2022.

LOCAL POUBELLE M. BOURGEOLAIS, ETANCHEITE BAS DE MUR

Le local poubelles ne sera pas déplacé. Des travaux d'étanchéité en bas de mur seront effectués par un agent technique.

POINT AGENT COMMUNAL M.BELLION AURELIEN

M. Aurélien BELLION effectuera 20h heures par semaine à partir de janvier 2021. Une révision de son nombre d'heures pourrait être envisagée après le premier semestre.

SALLE DE L'LOUDON CIAS CCPC ANIMATION MOTRICITE

Le conseil municipal accepte la venue de deux groupes de la petite enfance au mois de novembre.

Les consignes sanitaires dues à la COVID 19 devront être respectées.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le comité des fêtes informe le conseil municipal que les dates prévues pour l'installation des illuminations sont annulées en raison de la crise sanitaire. Toutefois, le sapin de Noël et les décorations à la Mairie ainsi qu'à l'église sont maintenues.

BULLETIN MUNICIPAL, VŒUX DU MAIRE

Le projet du bulletin municipal est présenté au conseil municipal. Un devis doit être fait par la société REPRODIS pour l'imprimer.

DEVIS DIVERS : LDA 53 (VESTIAIRE FOOT), LOGICIEL BERGER LEVRAULT, PERRINEL ENTRETIEN CHAUDIERE SALLE DE L'LOUDON, LESIEUR MATERIEL POUR DESHERBAGE.

Mme le Maire présente les devis de LDA pour analyse eau des vestiaires du foot, de BERGER LEVRAULT pour le logiciel du secrétariat, de PERRINEL pour l'entretien de la chaudière salle de l'Oudon et de LESIEUR pour le matériel de désherbage. Le conseil municipal approuve les trois premiers devis et opte pour la location du matériel de désherbage.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite au contrôle URSSAF du mois de septembre sur l'année 2018, aucune irrégularité n'a été relevée à l'examen des documents consultés (courrier URSSAF du 6 octobre 2020).

Date de la prochaine séance : jeudi 10 décembre 2020 à 20h00.

La séance s'est achevée à 22 heures 30

SIGNATURES

Nadine MARTIN-FERRÉ

Marc GIRAUD

Alain PAILLARD

Alexandre JULLIOT

Clarisse GAUTHIER

Kalyne CHAMPION

Anthony LAMY

Olivier DESMONTILS

Nicole PESCHÉ

Valérie PIAU